

Von Tel. Tienhiam am 25. 7. 1960.
na erhalten.



AMBASSADE DE SUISSE
EN INDE

NEW DELHI, le 14 octobre 1958.

Réf.: N.181.-R/Md/pr.

en			n/a
Usur.			
Visa			
EPD - 4. Okt. 1960			
Ref. 5.6.41.2nd.1110.			

Monsieur le Conseiller fédéral Max Petitpierre,
Chef du Département politique fédéral,

B e r n e .

Malaise dans les relations
économiques indo-suissees.

Monsieur le Conseiller fédéral,

L'Ambassade avait reçu du Ministère indien des Affaires étrangères une demande de visa pour Mr. B.R. Bhagat, Vice-Ministre indien des Finances. A l'occasion d'un contact que mon collaborateur chargé des affaires économiques a pris avec ce dernier, Mr. Bhagat lui a dit qu'il espérait se rendre quelques jours en Suisse mais qu'il n'était pas certain d'en avoir le temps. Comme Mr. Morarji Desai, Ministre indien des Finances, n'avait pas pu visiter notre pays lors de son récent passage en Europe, j'avais, en effet, demandé à M. Mentha de pressentir Mr. Bhagat sur la possibilité d'un voyage à Berne et ce dernier semblait avoir envisagé favorablement cette éventualité. J'en avais avisé la Division du Commerce. Le lendemain, cependant, sans doute après que Mr. Bhagat eût consulté Mr. Morarji Desai, me parvenait un téléphone annonçant que le Vice-Ministre des Finances ne pourrait pas passer en Suisse, faute de temps.

Tout récemment, M. Viktor Umbricht, Directeur de l'Administration des finances, a eu l'occasion de rencontrer à New Delhi Mr. B.K. Nehru, depuis peu "Commissioner General of Economic Affairs" à Washington. La conversation, que j'avais conseillée à M. Umbricht, a duré quelque 60 minutes et a porté, entre autres, sur le financement des exportations suisses en Inde.

M. Umbricht a eu l'impression que son interlocuteur affectait de montrer peu d'intérêt pour les facilités financières que la Suisse serait disposée à accorder. Tout au long de l'entretien, un certain ressentiment envers notre pays aurait été sous-jacent aux déclarations du "Commissioner General of Economic Affairs".

Mr. B.K. Nehru a plus précisément émis l'opinion que les hommes d'affaires suisses sont peu intéressés à commercer avec l'Inde. Ils ne répondraient que rarement



aux appels d'offres. En outre, les pays qui désiraient conclure des affaires avec l'Inde devaient faire un effort en matière de crédits. Le "Commissioner General of Economic Affairs" a fait état de crédits d'une durée de 12 à 15 ans, les remboursements ne devant débiter qu'après 7 ans. Comme M. Umbricht demandait à son interlocuteur si d'autres pays avaient accepté ces conditions, Mr. B.K. Nehru déclara que l'Allemagne et l'Angleterre appliquaient à leur manière les dispositions arrêtées par la convention de Berne. L'éventualité d'un emprunt en Suisse a aussi passé dans la conversation.

Sur le projet d'accord élaboré à la suite du voyage de Mr. H.M. Patel en Suisse en novembre 1957, Mr. B.K. Nehru a déclaré que son cadre était trop modeste et les délais pour le remboursement trop courts.

Il a indiqué que l'Inde serait intéressée à importer du matériel et de l'équipement pour des projets bien déterminés qui permettraient, soit d'économiser des dollars, soit d'en acquérir par les exportations ultérieures dans cette zone. Les biens de consommation sont exclus.

Mr. B.K. Nehru conclut en affirmant que le gouvernement suisse devrait mettre les exportateurs de notre pays en mesure d'offrir à l'Inde des conditions de paiements conformes aux vœux indiens.

M. Umbricht a eu la confirmation de l'impression qui est la nôtre, que l'Inde n'effectuerait pas de démarches formelles à cet égard en Suisse et que le premier pas devrait être effectué par notre pays.

Cet entretien confirme en tous points les rapports que j'ai envoyés à plusieurs reprises et dans lesquels j'ai fait état d'un malaise dans les relations économiques entre les deux pays. Même s'il y a une part de ressentiment personnel chez Mr. B.K. Nehru qui était rentré assez déçu de son voyage en Suisse en 1956 et qui semble avoir été blessé par certaines déclarations qui lui auraient été faites dans les milieux bancaires - je ne suis pas en mesure d'ailleurs de vérifier le bien-fondé des réactions de Mr. Nehru - il n'en reste pas moins que les sentiments dont il fait état semblent largement partagés par d'autres personnalités de l'administration indienne et par les milieux des affaires. Je n'en veux pour preuve que les déclarations qui avaient été faites à l'un de mes collaborateurs par le Secrétaire général de la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie peu avant le départ de la mission Birla en Amérique et en Europe. Il s'était déjà exprimé dans des termes assez semblables à ceux dont a fait usage Mr. B.K. Nehru dans sa conversation avec M. Umbricht.

Un récent mais bref entretien que j'ai eu avec Mr. B.K. Nehru a pleinement confirmé les impressions de M. Umbricht dont je ne peux qu'attester la pertinence.

- 3 -

M. Umbricht est d'avis que le premier effort à faire devrait être d'établir des relations plus étroites et plus cordiales en Suisse avec les dirigeants indiens qui se rendent en Europe, afin de dissiper dans toute la mesure du possible les malentendus existants. Je ne peux qu'approuver cette suggestion qui va dans le sens des efforts que j'ai faits depuis plusieurs mois pour attirer à Berne les divers ministres et dirigeants de l'administration indienne de passage sur notre continent. Ces tentatives n'ont pas été accueillies avec beaucoup de chaleur par les milieux indiens en question. Il existe cependant de nombreux moyens de parvenir à notre but. Comme je l'ai fait savoir par une lettre du 11 de ce mois à la Division du Commerce, le Ministre indien du Commerce sera à Genève à partir du 16 de ce mois pour prendre part à la session du GATT. Mr. L.K. Jha, Secrétaire spécial du Ministère du Commerce et de l'Industrie y sera également. On pourrait saisir cette occasion pour tenter d'organiser à Genève, dans une atmosphère cordiale, une rencontre entre, disons, M. le Ministre Stopper et les personnalités en question. Sans doute n'avons-nous encore rien à leur offrir. Du moins pourrions-nous essayer de dissiper bien des malentendus et des amertumes.

* /Mr. Nityanand
Kanungo,

Ensuite se pose la question de savoir si et dans quelle mesure nous pouvons venir à l'encontre des désirs de l'Inde et si nous voulons soumettre à cette dernière un nouveau projet d'arrangement qui fournirait à l'exportation suisse actuellement en régression une base pour une expansion nouvelle, au moins dans le domaine des biens d'équipement.

Je me suis permis de vous entretenir personnellement du problème. Nous ne pouvons pas, il me semble, en continuant de prendre une position d'attente, confirmer l'atmosphère que j'ai cru pouvoir définir dans le titre de la présente communication. Je sais que les vues que j'ai exposées se rapprochent beaucoup des vôtres.

Je joins à cette lettre une copie que je vous serais obligé de bien vouloir faire parvenir à la Division du Commerce, si vous le jugez utile.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Carjovino

P.S. Au moment de fermer cette lettre, j'apprends que Mr. B.R. Bhagat, Vice-Ministre indien des Finances, a finalement été autorisé à faire une visite à Berne le 29 octobre prochain. Je reviens sur ce sujet par une lettre séparée adressée à votre Département ainsi qu'à la Division du Commerce.

Carj